



PRÉFET DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 03/05/2024

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLÉMENTAIRE À EYREIN

Les électeurs et électrices d'Eyrein sont convoqués le **dimanche 23 juin 2024** en vue de procéder à l'élection de TROIS (3) conseillers municipaux. En cas de nécessité, un second tour de scrutin aura lieu le **dimanche 30 juin 2024**.

Le scrutin sera ouvert à la mairie d'Eyrein le dimanche 23 juin 2024 de 8h00 à 18h00 et en cas d'un second tour, le dimanche 30 juin 2024, aux mêmes horaires.

Le dépôt des candidatures est obligatoire. Les imprimés sont disponibles sur [le site internet de la préfecture de la Corrèze](#).

Les candidats ou leurs représentants dûment mandatés doivent déposer leur candidature à la préfecture au bureau de la réglementation et des élections, de préférence sur rendez-vous (05.55.20.55.66), aux dates et horaires suivants :

1er tour de scrutin :

- le mercredi 5 juin 2024 de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.
- le jeudi 6 juin 2024 de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00.

En cas de 2ème tour de scrutin :

- le mardi 25 juin 2024 de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00.

Précisions :

Les candidats non élus au 1er tour sont automatiquement candidats au 2ème tour.

Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

Les candidatures devront respecter les dispositions des articles L.255-2 à L.255-4 du code électoral.

Cabinet du préfet

Pôle communication interministérielle

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex